

Négociations 2010-2013

C'est parti

L'assemblée syndicale très nombreuse qui s'est tenue le 25 septembre 2008 a été marquée par l'adoption des premières mesures en préparation de la prochaine ronde de négociations.

Voici les propositions qui y furent adoptées à l'unanimité.

Considérant que la convention collective actuelle des enseignant-es se termine au printemps 2010;

considérant que, d'après les dispositions de la loi 37, nous amorcerons une nouvelle négociation sectorielle et de la table centrale d'ici quelques mois;

il est proposé :

Proposition #1

Que, dans le cadre du renouvellement de la convention collective 2010-2013, l'assemblée syndicale du SPECA accepte de se rallier à toute proposition acceptée au niveau de la Fédération si celle-ci répond à la règle du 50% + 1, laquelle prévoit qu'une proposition est adoptée si 50% + 1 des syndicats et que 50% + 1 des syndiqué-es votants l'acceptent.

Proposition #2

Que l'assemblée syndicale du SPECA mandate l'exécutif pour organiser tout moyen de pression en lien avec la négociation de la convention collective et le dossier de la « Profession enseignante » qui n'implique pas de coupures salariales et qui n'est pas susceptible de provoquer des mesures disciplinaires contre les enseignant-es.

Proposition #3

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte la proposition suivante, dans le cadre d'activités de pression conjointes FEC (CSQ) / FAC / FNEEQ (CSN) visant l'ouverture d'une véritable négociation sur le dossier de la « Profession enseignante » et l'ajout de ressources dans le volet I de nos tâches :

- organiser, **le matin du 6 octobre**, un piquetage devant les portes du Collège jusqu'au début des cours, pour distribuer notamment aux étudiantes et aux étudiants un tract du syndicat, un exemplaire de la lettre ouverte à la ministre et un dépliant sur la profession enseignante;
- planifier, le cas échéant, des actions de visibilité au cours de la journée pour compléter la distribution des documents;
- organiser, là où c'est pertinent, une conférence de presse régionale avec les syndicats du collégial de la même région.

... SOMMAIRE ...

— Vers une journée nationale d'action	2
— Au lendemain du 6 octobre, des suites aux travaux	3
— Je dia non aux politiques conservatrices	4
— L'argent, les arts, la culture et un vingt dollars	5

Appel général à la mobilisation du 6 octobre

Vers une journée nationale d'action



Dans la poursuite de leur plan d'action pour la valorisation de la profession enseignante amorcé l'hiver dernier à la suite des travaux qu'elles avaient réalisés avec le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), et fortes du succès qu'elles ont obtenu auprès des conseils d'administration des cégeps, les trois fédérations syndicales enseignantes – la FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN – ont adopté, les 4 et 5 septembre derniers, de manière concertée et toutes trois à l'unanimité, une proposition commune d'action pour le lundi 6 octobre, au lendemain de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants.

L'objectif est de manifester notre mécontentement quant à l'utilisation des sommes obtenues lors des derniers transferts fédéraux et de réclamer un véritable réinvestissement dans l'enseignement collégial.

Cette première opération devrait commencer par un piquetage que chaque syndicat organisera le matin du 6 octobre. Nous profiterons de l'occasion pour remettre un tract et un dépliant aux étudiantes et étudiants et aux autres membres du personnel du Collège les informant de la signification de cette action, à laquelle nous vous invitons à participer en grand nombre.

En vue de la préparation des activités de la journée d'action, vous êtes également invités à signer une lettre collective adressée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, lettre dont vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance auprès de votre syndicat.

Le soutien individuel des enseignantes et des enseignants est primordial pour offrir aux représentations syndicales auprès de la ministre une crédibilité de premier ordre.

Nous comptons sur votre appui.

Faisons du 6 octobre un moment fort de rassemblement, en appui à notre profession!

AUGMENTATION DE SALAIRE

Vous avez sûrement remarqué que votre paie est plus élevée depuis le versement du 21 août dernier (première paie de l'année d'engagement 2008-2009). Il s'agit de l'avant dernière augmentation salariale de 2% de l'actuelle convention. La dernière augmentation de 2% sera effective à compter du 1^{er} juin 2009, la convention se terminant le 31 mars 2010. On remarquera que le versement annuel des augmentations s'est progressivement rapproché, celle de l'an dernier ayant été versée le 1^{er} octobre. Il s'agit des dernières séquelles de la ponction salariale de 3,57% d'il y a plus de dix ans, que certains voulaient récurrente.

Au lendemain du 6 octobre, des suites aux travaux...



Il était clair, pour la FAC, la FEC-CSQ et la FNEEQ-CSN, que la production du rapport du Comité paritaire ne constituait qu'une première étape. Aussi, dès le printemps dernier, les trois fédérations ont exigé de la partie patronale que l'on donne suite à ces travaux. À la rentrée, le CPNC a accédé à cette revendication syndicale et a convenu de reprendre les travaux sur les bases suivantes:

À la suite du rapport Enseigner au collégial... Portrait de la profession, rapport produit en Comité paritaire, les parties nationales conviennent de confier au Comité le mandat qui suit :

Comparer le rapport Enseigner au collégial... Portrait de la profession, issu des travaux du Comité paritaire, et le contenu des conventions collectives concernant les activités exercées par le personnel enseignant, dresser un inventaire des écarts et, le cas échéant, examiner la nature de ces écarts et en déterminer les impacts sur l'enseignement collégial.

Les parties nationales conviennent également de poursuivre entre elles les échanges à la suite de ces travaux pour discuter de pistes de solutions à court et à moyen terme.

Pour la FAC, la FEC et la FNEEQ, les résultats de ces travaux devront permettre de définir les solutions à introduire à court terme avant la négociation de 2010.

Il est plus qu'urgent de réinvestir dans l'enseignement collégial. Et c'est à nous tous, dans chacun de nos collègues, de le manifester clairement.

Extrait du rapport annuel 2007-08 du directeur général M. Roch Tremblay

« Après avoir lu le rapport final du Comité paritaire, il me semble que deux des éléments de la conclusion de ma lettre d'opinion s'imposent. En effet, pour moi, il est encore plus évident que les professeurs du réseau collégial sont sous-payés et qu'il y a eu un alourdissement de leur tâche d'enseignement, de manière telle que dans certains collèges, elle est maintenant la plus élevée des trois ordres d'enseignement du Québec. Il faut prendre acte de cette réalité et dès maintenant se mettre à l'œuvre afin d'être en mesure de répondre adéquatement à cette problématique lors de la prochaine ronde de négociation qui devrait débuter en 2010. »

Parce que mon vote compte, Je dis « NON » aux politiques conservatrices !

Le 14 octobre prochain, nous sommes appelés à voter. C'est nous qui allons choisir le parti politique qui formera le prochain gouvernement et qui déterminera les orientations que prendra le Canada pour les années à venir. *Voulons-nous vraiment continuer dans la voie qui a été ouverte en janvier 2006? Voulons-nous plutôt changer l'orientation des politiques publiques?* Voici quelques enjeux qui nous semblent particulièrement préoccupants.

Environnement Le gouvernement conservateur a renié les engagements du protocole de Kyoto pourtant ratifié par le Canada. Il subventionne l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta et ses politiques contribuent à augmenter... les gaz à effet de serre! Il ne fait rien en faveur du développement des énergies renouvelables et des programmes d'économie d'énergie. *Voulons-nous léguer une planète-poubelle à nos enfants?*

Condition des femmes Le budget de condition féminine Canada a été réduit de 43% et le Programme de promotion de la femme (PPF) ne financera plus la recherche ni la défense des droits des femmes. Et, très grave... le projet de loi C-484 (mis sur la glace... pendant la période électorale) accorde un statut juridique au fœtus, ce qui ouvre la porte à une recriminalisation de l'avortement. *Voulons-nous le retour à la clandestinité, aux brochures à tricoter, aux morts ou aux complications médicales liées aux avortements clandestins?*

Économie Travail Emploi La crise financière fait la une de tous les journaux et les pouvoirs publics distribuent par milliards des subventions aux spéculateurs. Pendant ce temps, la production manufacturière décline, principalement dans les domaines liés à la forêt, à la pêche et à l'industrie automobile, causant des milliers de mises à pied. En outre, les chômeuses et les chômeurs sont laissés à eux-mêmes; à ce jour, seulement 46% des travailleuses et des travailleurs peuvent espérer recevoir des prestations. Alors que des surplus de 57 milliards s'accumulent dans la caisse de l'assurance emploi, le gouvernement refuse de bonifier le régime. *Voulons-nous assister impuissants au démantèlement de pans entiers de notre économie? Voulons-nous acculer un nombre croissant de chômeuses et chômeurs à la pauvreté?*

Pauvreté Au lieu de profiter de la croissance économique des dernières années pour combattre la pauvreté, le gouvernement a élargi considérablement l'écart entre les pauvres et les riches. Il continue de faire la sourde oreille aux recommandations répétées de l'ONU lui demandant de considérer l'itinérance et les

problèmes de logement comme « une urgence nationale » et de réinvestir en logement social. *Voulons-nous qu'un pays aussi riche que le Canada continue de bafouer des droits aussi fondamentaux que ceux à un niveau de vie décent et au logement?*

Culture Le gouvernement a profité des vacances estivales pour effectuer en catimini des coupures dans une série de programmes de subvention à la culture. Pourtant ces programmes ont prouvé leur efficacité (les rapports de gestion de ces programmes ne font pas état de gaspillage) et leur capacité de faire rayonner les artistes ici et à l'étranger. Tout cela sous prétexte que les artistes seraient des enfants gâtés, alors que la plupart d'entre eux vivent avec moins de 25 000 \$ par année ou... parce que leurs créations choquent les esprits bigots! *Est-ce aux gouvernements de décider à notre place de ce qui est valable en art? Voulons-nous revenir à l'époque de la censure?*

Autochtones Le Canada est un des 4 pays qui se sont opposés à l'adoption de la Déclaration des droits des peuples autochtones par l'Assemblée générale de l'ONU, l'automne dernier. Le comité des droits humains de l'ONU a également condamné à plusieurs reprises le Canada pour son attitude à l'égard des populations autochtones, notamment en ce qui concerne les droits humains et les inégalités en matière d'éducation, de santé, et de logement. *Voulons-nous poursuivre dans la voie du racisme à l'égard des peuples autochtones?*

Guerre et militarisme Depuis déjà 7 ans, le Canada est engagé, sous de faux prétextes et pour se plier aux volontés des États-Unis, dans une guerre injuste en Afghanistan qu'il prolongera au moins jusqu'en juillet 2011, contre la volonté de la majorité de la population. D'autres milliers de civils afghans et d'autres dizaines de soldats canadiens auront à en payer le prix. De plus, alors que le financement des programmes sociaux et de l'aide au développement international est insuffisant, les dépenses militaires croissent à toute vitesse : 490 milliards pour les 20 prochaines années! *Voulons-nous que le Canada poursuive dans cette voie coûteuse en vies humaines et en ressources, et contribue à accroître les tensions internationales ...et les profits des marchands d'armes?*

Droits humains et sécurité Le gouvernement conservateur refuse de protéger les ressortissants canadiens à l'étranger contre la peine de mort. Il laisse Omar Khadr, un enfant-soldat, croupir à Guantanamo. Il se plie servilement aux orientations des États-Unis en matière de sécurité. Il renvoie vers la torture,

❖ ❖ Suite de la page 4

maintient les certificats de sécurité et les procès inéquitables où la preuve demeure secrète, au nom de la sécurité nationale. Il veut intensifier la coopération policière avec les USA et le Mexique dans le cadre de l'ALÉNA. Il a aboli le programme de contestation judiciaire empêchant ainsi les minorités de faire valoir leurs droits. Il cherche à durcir les peines d'emprisonnement pour les jeunes contrevenants. *Voulons-nous vivre dans un pays qui foule au pied les droits et libertés?*

Depuis plusieurs années, nos gouvernements ont fait des choix politiques qui réduisent considérablement les efforts d'années de

lutte pour les droits, la justice sociale, la paix, la dignité de chaque personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect de l'environnement. Depuis l'arrivée des conservateurs (même minoritaires) au pouvoir, ce mouvement s'est accéléré à la vitesse grand V. Quand les politiques conservatrices avancent, nos droits reculent. *Voulons-nous vraiment poursuivre dans cette direction?*

Source : coalition de groupes sociaux, culturels et syndicaux.

Avant de voter, j'y pense !

L'argent, les arts, la culture et un vingt dollars

Récemment, j'ai assisté à un spectacle de danse. Avant la représentation, la directrice de la troupe s'est présentée sur la scène pour nous remercier d'être là et nous dire combien l'argent était important pour la création et la diffusion de la culture. Elle nous a ensuite invité à fouiller dans nos portefeuilles pour y extraire un billet de vingt dollars. Nous pensions tous que nous allions passer à la caisse. Elle nous a plutôt montré comment ce billet de la monnaie canadienne portait en lui toute l'ironie de la situation. La première face du billet présente les institutions de notre système politique, une monarchie constitutionnelle, la reine et le Parlement : le choix d'un peuple pour une société démocratique.

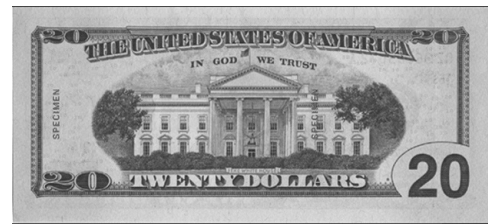


Elle nous demande ensuite de bien examiner le verso du billet. Elle fait remarquer que les arts sont mis à l'honneur : une sculpture amérindienne et à gauche un texte de Gabrielle Roy (1909-1983) : « *Nous connaîtrions-nous seulement un peu nous-mêmes sans les arts* ».



Serait-ce là aussi le choix d'un peuple? N'est-ce qu'un rêve d'artiste ou un vrai débat de société?

Préfère-t-on l'art d'invasion massive de nos voisins?



C'est étrange que nous ne nous soyons pas tous debout, ou à nos claviers, pour dénoncer d'une seule voix les coupures du Gouvernement fédéral dans les arts. En attendant nous pourrions prendre une position d'assemblée, ne croyez-vous pas?

« Funambule, le poète avance sur une corde en mesurant ses pas.[...] Châtié d'avoir trop rêvé l'impossible, on le retrouve parfois pendu à la corde de son écriture comme à un gibet qui l'étrangle, tout près de faire entendre le *dernier couac*, abandonné des dieux et maudit par les hommes. » Jean-Michel Maulpoix. Nouveau recueil, #46 mars 1998.

Robert Arpin, septembre 2008